CONCLUSION GENERALE

Nul doute, les efforts de libéralisation commerciale sur les plans bilatéral et régional se sont avérés d'une incidence positive sur l'accroissement des flux commerciaux extérieurs de notre pays et partant sur le renforcement de son ancrage à l'économie mondiale. Néanmoins, une telle orientation ne devrait pas occulter la nécessité de poursuivre la libéralisation multilatérale dans le cadre de l'OMC qui offre des opportunités économiques indéniables, notamment pour ce qui est la prise en compte des exigences et impératifs de développement des pays émergents et en développement à l'image du Maroc.

De plus, la stratégie de diversification des alliances et des partenariats économiques poursuivie par le Maroc ne semble pas avoir atteint son point culminant à même de générer une véritable redistribution du commerce extérieur marocain sur des partenaires clés. Le poids prépondérant de l'Union européenne est sans rappel et ne devrait pas connaître d'altération notable du moins à court terme. Ceci est d'autant plus compréhensible que les accords régionaux sud-sud conclus par notre pays pivotent autour de l'accord d'association qui demeure de loin le socle de l'intégration régionale.

Par ailleurs, en dépit de la libéralisation commerciale graduelle, il reste encore des tarifs ayant des niveaux élevés, notamment au niveau des secteurs où les importations peuvent concurrencer les productions nationales. Cela fait que la marge de réduction en ce qui concerne les tarifs semble importante, surtout dans les secteurs des produits intermédiaires, l'agriculture et les produits de consommation. La dispersion de la structure tarifaire reste assez forte, ce qui introduit des distorsions importantes sur la structure des incitations, avec des effets négatifs en termes d'allocation des ressources.

De plus, l'ouverture du marché marocain reste globalement sélective dans la mesure où seuls les pays partenaires peuvent y vendre leurs produits en bénéficiant de tarifs d'importation avantageux alors que les exportateurs des pays tiers sont toujours soumis aux taux NPF élevés. Cette asymétrie conduit à un phénomène de diversion des flux commerciaux des producteurs plus efficaces des pays tiers vers les partenaires producteurs moins efficaces, ce qui engendre une perte de revenus tarifaires pour le Maroc, sans pour autant que les consommateurs bénéficient de meilleurs prix.

En définitive, la conciliation entre les bienfaits de la mondialisation et le coût de l'ouverture se prête beaucoup plus à un exercice de maximisation. Les effets préliminaires du libre-échange sur l'économie nationale ne sont pas très négatifs, mais pointent du doigt la nécessité de relancer les exportations pour en faire un pilier de croissance à part entière. Du coup, c'est toute la problématique de la compétitivité de l'offre exportable qui revient à

l’ordre du jour et dont la résolution devrait transcender la logique simpliste basée sur les coûts pour englober des dimensions plus structurantes, telles la modernisation institutionnelle, la refonte des schémas de spécialisation au profit des créneaux porteurs du commerce mondial et la promotion des investissements étrangers générateurs de transferts technologiques et de savoir-faire.